



Délégué du conseil municipal de ST Ouen LA ROUERIE au SIVOM en 1989, sous la présidence de Michel LAHOGUE, nous avons mis en place dès 1992 la communauté de communes du Canton d'Antrain, une des premières du département. Un véritable défi avec la mise en place d'une fiscalité et un vrai sens de solidarité entre les communes.

Premier vice-président de 2001 à 2008 sous la présidence de Jules FERRON, l'assemblée communautaire m'a confié la présidence en 2008.

Nombre de projets, certains initiés sous le mandat précédent, se sont réalisés dans différents domaines :

- Tourisme-Loisirs : création de l'Office du Tourisme Villecartier et aménagement de la base de loisirs
- Jeunesse et petite enfance : construction du Centre de Loisirs «Perceval» à TREMBLAY, mis en service en 2008, sa capacité fut doublée en 2012.
- Multi-accueil à ANTRAIN pour jeunes enfants de 0 à 4 ans.
- Culture : prise de compétence «lecture publique», développement des activités bibliothèque à Antrain, Bazouges et Tremblay. Embauche d'animatrices pour fédérer les bénévoles.
- Economique : construction du bâtiment-relais zone de la Carrée, soutien aux derniers commerces communaux.
- Sport : prise de compétence sportive, rénovation de la salle de sports de Tremblay et construction d'une salle de tennis de table.
- Habitat : réhabilitation de logements communaux, mise en place de programme de l'habitat.

Ces réalisations qui s'amplifient au fil des années n'ont d'autre but que de répondre aux attentes de la population de notre territoire et de contribuer à son activité.

Un grand merci à tous les élus et les agents d'Antrain Communauté qui m'ont entouré pendant ce mandat. Une expérience très enrichissante mais aussi très prenante que je n'ai pas souhaité renouveler, tout en restant vice-président.

Notre préoccupation, aujourd'hui, consiste à bâtir un nouveau territoire avec nos voisins du Coglais «Couesnon Marches de Bretagne», telle sera la dénomination de cet espace territorial intercommunal que nous souhaitons proche de nos populations et tourné vers l'avenir.

Claude GUERIN,
Maire de ST Ouen LA ROUERIE

Habitat-Transport

- Mise en œuvre d'une politique de logement social d'intérêt communautaire
- Programme Local de l'Habitat
- Opérations d'amélioration de l'habitat
- Les Minibus
- Scooters et emploi



Environnement

- Le programme Breizh Bocage
- Assainissement (SPANC)
- Gestion des déchets
- Entretien des sentiers de randonnée



Economie

- Développement et aménagement du territoire
- Le bâtiment-relais et la zone d'activités La Carrée
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire



Au Fil du Couesnon

Antrain • Bazouges-la-Pérouse • Chauvigné • La Fontenelle • Marcillé-Raoul • Noyal-sous-Bazouges • Rimou • Saint-Rémy-du-Plain • Saint-Ouen-la-Rouërie • Tremblay



Habitants de l'Antrainais et du Bazougeais,

Il y a 50 ans, les élus n'ont pas hésité à regrouper leurs agents et leurs moyens pour créer le SIVOM. Peu à peu, cette activité s'est développée, le désir de travailler ensemble, de partager leurs idées s'est transmise de génération en génération pour arriver aujourd'hui à une collectivité de 50 agents et un développement important des compétences. Le but reste toujours le même : apporter le maximum de services à l'ensemble de notre population.

Je remercie sincèrement tous les élus, agents qui, pendant ces 50 années, n'ont pas hésité à donner de leur temps, mis à disposition leurs compétences pour réussir cette belle aventure.

Aujourd'hui se referme la page d'Antrain Communauté, mais s'ouvre le grand livre de «Couesnon Marches de Bretagne». La fusion, à juste titre, va modifier les habitudes de travail, les relations, créer des espoirs ou même susciter des interrogations.

Unis, avec la volonté de réussir, cette fusion doit être et sera une force pour l'avenir de notre territoire.

L'aventure continue, sachons transmettre à nos enfants, petits-enfants, ce que nos prédécesseurs ont aussi bien réussi.

Merci à tous et bon vent à «Couesnon Marches de Bretagne».

René CANTO

Président d'Antrain Communauté

1966-2016
50 ans

ANTRAIN COMMUNAUTÉ De l'origine à nos jours...

Sous l'impulsion de quelques maires du canton d'Antrain, se crée le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple). A l'époque, cette «union» avait pour seule compétence le service voirie afin de mutualiser l'entretien des routes de nos communes.

Cette officialisation est intervenue le 1er août 1966 en devenant un des premiers regroupements du Département. Ce service va s'étoffer de plus en plus pour aboutir à la création d'une communauté de communes qui deviendra Antrain Communauté le 1er janvier 1993. A partir de là vont être mises en place, au fil des ans, de nouvelles compétences avec embauche de personnel, pour offrir toujours plus de services à la population de notre canton. Actuellement l'effectif d'Antrain Communauté est de 46 agents et responsables pour une population de 9 291 habitants répartis sur 220,29 km².

L'actuel conseil communautaire, quant à lui, compte 26 élus pour 10 communes.

Les présidents successifs :

01/08/1966 > 01/04/1976
01/04/1976 > 17/05/1989
17/05/1989 > 27/04/2001
27/04/2001 > 16/04/2008
16/04/2008 > 15/04/2014
15/04/2014 > à ce jour

M. Fernand AUPINEL – Conseiller Général du Canton d'Antrain
M. Raymond DUVAL – Maire de Bazouges la Pérouse
M. Michel LAHOGUE – Maire d'Antrain
M. Jules FERRON – Maire de Tremblay
M. Claude GUERIN – Maire de St Ouen la Rouërie
M. René CANTO – Maire de Marcillé-Raoul

Nous avons voulu, dans ce dernier bulletin, associer les anciens présidents et donner un aperçu des compétences et services actuels développés par Antrain Communauté.



Elu maire d'Antrain en 1989 et président du SIVOM du canton d'Antrain, avec tous les élus nous avons saisi l'opportunité d'une nouvelle loi territoriale pour créer en 1993 la communauté de communes. Le SIVOM qui était déjà une structure intercommunale nous avait appris à travailler ensemble autour d'une compétence essentielle : la voirie qui restera le pivot et la spécificité de notre intercommunalité, il faut rendre hommage à tous nos prédécesseurs qui ont su le créer.

La difficulté principale à la création de l'intercommunalité était d'ordre financier, car nous passions d'un syndicat financé par les participations des communes en fonction des prestations fournies, à une collectivité avec une fiscalité propre, les communes ont démontré un sens du partage et de la solidarité.

D'autres compétences nous incombaient ou se sont imposées à nous au fil des années :

- Le maintien de l'internat et la modernisation du collège public de Tremblay, avant qu'il ne soit repris par le département,
- Le développement économique devenu une obligation légale. La zone de la Carrée a été équipée pour recevoir de nouvelles entreprises et créer des emplois.
- Le développement du tourisme rural, facilité par le Pays touristique de Fougères, a permis notamment la création du port miniature de Villecarter
- La mise en place d'une politique de l'habitat, avec l'aide du Pacte Arim, permettant la création de logements sociaux dans des bâtiments communaux inoccupés et la rénovation de logements par des aides aux propriétaires.
- l'acquisition et l'aménagement des locaux actuels de la Communauté, avec l'embauche de personnel, secrétaires, animateurs...

Nous nous sommes efforcés également de développer les services à la personne, à la jeunesse, la culture, les loisirs, le sport, la musique en relation avec l'école de Fougères, le Point Information Jeunesse et l'antenne du Pôle Emploi. Je me réjouis de voir que toutes ces compétences sont encore présentes et développées par mes successeurs, particulièrement cette politique Jeunesse avec le centre de loisirs.

Je remercie l'ensemble du personnel qui a toujours manifesté beaucoup d'engagement, de disponibilité et de motivation pour faire progresser la collectivité, ainsi que les élus au cours des différentes mandatures. Mais les hommes passent et le territoire reste avec son environnement, ses problématiques économiques et sociales. L'apanage de l'homme, c'est la mémoire, il l'exprime et s'en sert pour avancer et en faire profiter les suivants.

«Un pays qui oublie et perd ses racines, n'a pas d'avenir» Churchill

C'est dans les difficultés que se forment les plus grands défis. J'ai toujours pensé qu'une intercommunalité forte est l'atout majeur de nos territoires ruraux. C'est un nouveau chapitre qui doit s'écrire désormais et je fais confiance aux élus actuels pour être au rendez-vous.

Michel LAHOUE

Maire honoraire d'Antrain, Ancien Conseiller Général



Maire de Tremblay de 1995 à 2008, j'ai eu le privilège d'exercer durant ce temps une Vice-Présidence, puis la Présidence de la Communauté de Communes de notre Canton.

Créée en 1993, cette nouvelle collectivité héritait de ce que les élus précédents avaient eu le mérite de mettre en place en 1966 : «le S.I.V.O.M.». Pour affronter à l'époque les problèmes de nos 10 communes, ce fut un outil excellent et fédérateur.

En 2004, sous le nouveau sigle d'«Antrain Communauté», notre instance installée depuis 2001 dans l'ancien Hôtel Grandmaison à Antrain créait et gérait ainsi de nombreux services.

C'était tout un éventail allant de la voirie, au développement économique, à l'aménagement de l'espace et l'environnement. Il prenait en compte des domaines aussi variés que l'eau, l'électricité, l'assainissement au travers de syndicats et également des disciplines diverses comme la culture, le sport, les loisirs, le tourisme, sans oublier l'assistance financière à de nombreuses associations locales.

Tout ce panel d'activités me faisait dire en 2001 lors du discours d'inauguration de notre site d'Antrain que : «ce n'était pas une usine à gaz, mais une usine qui gaze ! ...».

C'est ainsi que l'on vit fleurir, entre autres, des réalisations en direction de la petite enfance et de la jeunesse avec l'implantation d'un centre de loisirs, la création de 2 nouvelles salles de sports dédiées au judo et au tennis de table et la réhabilitation des salles existantes...

Bien des années ont passé depuis et aujourd'hui on peut dire que tous les Présidents d'Antrain Communauté ont eu à cœur d'apporter leur pierre à l'édifice.

Avec la Loi NOTRe, un nouveau défi se profile pour 2017 avec la réunion de nos communautés d'Antrain et de Saint Brice sous le nouveau vocable «Coesnon Marches de Bretagne».

Je formule le vœu que ce qui l'animera sera la compréhension et le partage et que l'altruisme prévaudra toujours sur l'égoïsme ; l'intérêt général étant le meilleur liant pour construire harmonieusement ce nouvel espace administratif rural agrandi.

Jules FERRON

Enfance-Jeunesse

- Le Multi-Accueil "l'Îlot Calin"
- Le RIPAME
- Centre de Loisirs "Perceval"
- Ados-Explorers (12/15 ans)
- Ludothèque "A vous de jouer"
- Espace de Vie Sociale



Emploi

- Le Point Accueil Emploi
- Le Point Information Jeunesse
- Permanences sociales



Culture

- Programmation culturelle
- Le réseau des bibliothèques
- Activités artistiques et culturelles
- Soutien aux projets culturels d'intérêts communautaires



Sports

- Animation sportive, associative et scolaire
- Les salles de sport intercommunales
- L'école multisport
- Le Relais des Clochers
- Le Forum des associations



Tourisme - Patrimoine

- Office de Tourisme Villecarter
- Base de Loisirs Récration
- Le Port Miniature
- Les sentiers de randonnée



Voirie

- L'entretien des voies communales
- Le fauchage-débroussaillage
- Les fossés et busages
- Signalisation horizontale et verticale
- Prise en charge des travaux d'investissement
- Entretien des centre-bourgs

